

CN MARSOUINS DE LANGON
US BAZADAISE NATATION

CN HAUTE LANDE
P. S. TARUSATE
SN PEYREHORADE
US GRENADE-SUR-ADOUR
US POUILLON



CN MONTPON MENESTEROL
UNION SARLAT NATATION24

CASTEL ' O NAGE

ESPERANCE SERRES-CASTET
ELKAR 64 HASPARREN
S.A MAULEONAI OMNISPORTS
BIDACHE SPORTS
CAMBO NATATION CLUB
CERCLE DES NAGEURS GARLINOIS



ARRETE

Arrêté du 23 décembre 2016 relatif aux journées d'interdiction de transports en commun d'enfants par des véhicules affectés au transport en commun de personnes en 2017

NOR : DEVT1632633A

Publics concernés : entreprises de transport en commun de personnes effectuant des services de transport en commun d'enfants.

Objet : fixation pour l'année 2017 de deux journées d'interdiction de circulation sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier des véhicules affectés au transport en commun d'enfants.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : l'arrêté reconduit pour l'année 2017 l'interdiction de circulation des véhicules affectés au transport en commun d'enfants sur l'ensemble du réseau routier, aux dates où le trafic routier prévisionnel est le plus important.

Références : le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Vu le code de la route, notamment ses articles R. 311-1, R. 411-18 et R. 411-27 ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes, notamment son article 2, Arrêtent :

Art. 1er.

– Le transport en commun d'enfants défini à l'article 2 de l'arrêté du 2 juillet 1982 susvisé est interdit sur l'ensemble du réseau routier les samedis 29 juillet et 12 août 2017 de zéro à vingt-quatre heures.

Art. 2.

– Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, le transport en commun d'enfants est autorisé à l'intérieur du département de prise en charge et dans les départements limitrophes. Un justificatif du lieu de prise en charge et du lieu de destination doit se trouver à bord du véhicule et être présenté à toute réquisition des agents de l'autorité compétente. Le lieu de prise en charge s'entend comme le lieu de départ du groupe d'enfants transporté.

Art. 3.

– Pour l'application de cet arrêté : – la ville de Paris, les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont considérés comme un seul département ; – l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne ; – l'aéroport d'Orly est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val-de-Marne et l'Essonne ; – pour les autocars en provenance ou à destination d'un autre Etat, est considéré comme département de prise en charge du groupe d'enfants, le département frontalier d'entrée sur le territoire national, ou de sortie du territoire national.

Art. 4.

– Les dispositions du présent arrêté ne font pas obstacle au pouvoir conféré au préfet de décider, en cas d'urgence, notamment en termes de sécurité, de dérogations exceptionnelles.

Art. 5.

– Le délégué à la sécurité et à la circulation routières au ministère de l'intérieur et le directeur des services de transport au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

30 décembre 2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 26 sur 223

Fait le 23 décembre 2016.

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Pour la ministre et par délégation : Le directeur des services de transport, T. GUIMBAUD Le ministre de l'intérieur, Pour le

ministre et par délégation : Le délégué à la sécurité et à la circulation routières, E. BARBE

Catégories d'âge saison 2016-2017

Du 16 septembre 2016 au 15 septembre 2017

	AGE	ANNEE
AVENIR	9 ANS et moins	2008 et après
POUSSINS	10 - 11 ANS	2007 - 2006
BENJAMINS	12 – 13 ANS	2005 - 2004
<i>TOUS LES NAGEURS NES EN 2004 ET APRES DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT TITULAIRES DU PASS'COMPETITION</i>		
MINIMES	14 - 15 ANS	2003 - 2002
CADETS	16 - 17 ANS	2001 - 2000
JUNIORS	18 - 19 - 20 ANS	1999 - 1998 - 1997
SENIORS	21 ANS et plus	1996 et avant

Extrait du règlement financier du Comité d'Aquitaine applicable aux clubs de natation estivale :

LICENCES TARIF REDUIT 22,90 €

Tarif réduit : FFN : **12,80 €** Aquitaine : **10,10 €** (dont part fixe reversées aux départements **1,80 €**)

Rétrocession aux clubs labellisés et Part variable rétrocédée aux départements (voir tarif régionaux 2016/2017 Comité Aquitaine).

ABONNEMENT AUX FRAIS DE COMMUNICATION :

- Clubs de natation estivale **100 € ***
(Les clubs nouvellement affiliés sont dispensés la première année)

DROITS D'ENGAGEMENTS NATATION ESTIVALE

Natation : (Clubs natation estivale)	Normal	Labellisé
Épreuve individuelle	3,50 €	3,15 €
Epreuve relais	6, 50 €	5, 85 €
Interclubs	25,00 € par équipes jusqu'à 3 équipes... équipes	22,50 € par équipes jusqu'à 3 équipes
	+ 5 € par équipe suppl.	+ 4,50 € par équipe suppl.

PENALITE JURY (tous les clubs, présences précisées sur les règlements sportifs)

Par réunion et par officiel manquant.....**150,00 €**

FORFAITS

Non déclarés individuels **40,00 € (série et /ou finale)**
Non déclarés par équipe **80,00 €**

BOISSONS DES OFFICIELS

Plafond de remboursement des bouteilles d'eau fournies aux officiels.....**0,30 €**

PENALITE POUR DEPASSEMENT DE TEMPS QUALIFICATIFS

Pour dépassement de temps de temps inférieur à 5 %.....**2,30 €**
Pour dépassement de temps entre 5% et 10%..... **8,50 €**
Pour dépassement supérieur ou égal à 10 %..... **16,50 €**

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'AQUITAINE DE NATATION

Pénalité pour non représentation du club.....**500,00 €**

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017

■ 30 juillet 2017 ■ 2 réunions	Coupe régionale interclubs 15 ans et moins des clubs d'été	■ Lieu : LANGON ■ Bassin : 25m ■ Compétition d'animation
---	---	--

Conditions d'accès

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : 15 ans et moins (2002 et après) filles et garçons ■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après | <ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club |
|---|---|

Engagements

Résultats

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat: J - 12 (J= premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : J - 4 ■ Gestionnaire : Comité Gironde | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr |
|---|---|

Organisation :

Gestion et Traitement informatique de la compétition assurés par le club organisateur
La création des compétitions fédérales sur ExtraNat sera faite par Marie-Claude

Date de la compétition

30 juillet 2017

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (8 en filles et 8 en garçons)
50 m NL, 100 m NL, 200 m NL, 50 m Dos, 50 m Brasse, 50 m Papillon, 100 m 4 N, 200 m 4N.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
4 x 50 m NL, 4 x (100 m 4N), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages. (On utilisera l'intitulé et la cotation du relais 4 x100 m nage libre pour ce relais)
Classement au temps.

Jury

Chaque club devra fournir pour la constitution du jury sous peine d'amende de 130,00 € :

- 1 officiel pour 1 équipe
- 2 officiels pour 2 équipes
- 3 officiels pour 3 équipes
- 4 officiels pour 4 équipes et +

Le jury sera clos 40 minutes avant le début de la première épreuve. Les clubs devront envoyer la liste de leurs officiels sur un lien prévu à cet effet (des précisions seront données ultérieurement).

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimales et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

NATATION ESTIVALE

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le Comité Régional, statut "Oblitéré"

Engagements via l'application ExtraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. **Les points des relais ne seront pas doublés.** Un classement féminin, masculin et général est publié.

Si un club engage plusieurs équipes, seule la première classée comptera pour les récompenses.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus aux deux relais départagera les clubs.

Par contre, les points de toutes les équipes engagées compteront pour le classement national des clubs.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimes et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des Rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement général recevra la coupe **Jean REYNAL**.

Droits d'engagements

VOIR REGLEMENT FINANCIER DU COMITÉ D'AQUITAINE

Programme Interclubs 15 ans et moins des clubs d'été 2017

LANGON

1^{ère} Réunion

Rendez-vous 9h00

Début des épreuves 10h00

- 1 - 50 m Brasse Filles
- 2 - 50 m Brasse Garçons
- 3 - 100 m NL Filles
- 4 - 100 m NL Garçons
- 5 - 50 m Dos Filles
- 6 - 50 m Dos Garçons
- 7 - 100 m 4N Filles
- 8 - 100 m 4N Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 9 - 4 x 50 m NL Filles
- 10 - 4 x 50 m NL Garçons

2^{ème} Réunion

Début des épreuves

en fonction de la fin de la 1^{ère} réunion

- 11 - 200 m 4N Filles
- 12 - 200 m 4N Garçons
- 13 - 50 m Papillon Filles
- 14 - 50 m Papillon Garçons
- 15 - 200 m NL Filles
- 16 - 200 m NL Garçons
- 17 - 50 m NL Filles
- 18 - 50 m NL Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 19 - 4 x 100 m 4N Filles
- 20 - 4 x 100 m 4N Garçons

Selon les engagements les horaires peuvent être modifiés

6 août 2017 2 réunions	Coupe régionale interclubs Toutes catégories des clubs d'été	- Lieu : POUILLON - Bassin : 25m - Compétition d'animation
Conditions d'accès		
- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons - Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	Compétition par équipe de clubs de 5 ou 6 nageurs	
Engagements		Résultats
- Propositions extraNat: J - 12 (J= premier jour de la compétition) - Clôture des engagements : J - 4 - Gestionnaire : Comité des Landes / Club US POUILLON		- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) - Publication web : J + 1 - Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Organisation :

Gestion et Traitement informatique de la compétition assurés par le club organisateur
La création des compétitions fédérales sur ExtraNat sera faite par Marie-Claude.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en filles et 10 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement aux temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
■ 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.
- Classement au temps.

Jury

- 1 officiel pour 1 équipe
- 2 officiels pour 2 équipes
- 3 officiels pour 3 équipes
- 4 officiels pour 4 équipes et +

Le jury sera clos 40 minutes avant le début de la première épreuve. Les clubs devront envoyer la liste de leurs officiels sur un lien prévu à cet effet (des précisions seront données ultérieurement).

Dispositions particulières

Les interclubs toutes catégories des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour les championnats régionaux interclubs des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs. 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les régions enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2016 toutes catégories.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des Rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement général recevra la coupe **Jean BOITEUX**.

Droits d'engagements

VOIR REGLEMENT FINANCIER DU COMITÉ D'AQUITAINE

Programme Interclubs Toutes Catégories des clubs d'été 2017

POUILLON

1^{ière} Réunion

Rendez-vous 8h30

Début des épreuves 9h30

- 1 - 50 m Papillon Filles
- 2 - 50 m Papillon Garçons
- 3 - 100 m NL Filles
- 4 - 100 m NL Garçons
- 5 - 50 m Brasse Filles
- 6 - 50 m Brasse Garçons
- 7 - 100 m Dos Filles
- 8 - 100 m Dos Garçons
- 9 - 200 m 4N Filles
- 10 - 200 m 4N Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 11 - 4 x 100 m NL Filles
- 12 - 4 x 100 m NL Garçons

2^{ème} Réunion

Début des épreuves

En fonction de la fin de la 1^{ière} réunion

- 13 - 100 m Papillon Filles
- 14 - 100 m Papillon Garçons
- 15 - 50 m NL Filles
- 16 - 50 m NL Garçons
- 17 - 100 m Brasse Filles
- 18 - 100 m Brasse Garçons
- 19 - 50 m Dos Filles
- 20 - 50 m Dos Garçons
- 21 - 200 m NL Filles
- 22 - 200 m NL Garçons

PAUSE 10 MINUTES

- 23 - 4 x 100 m 4N Filles
- 24 - 4 x 100 m 4N Garçons

Selon les engagements les horaires peuvent être modifiés

CHAMPIONNATS REGIONAUX

19 ET 20 AOÛT 2017

4 REUNIONS

ORGANISATION : COMITE DES **PYRENEES ATLANTIQUES**

GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA COMPETITION ASSURES PAR LE COMITE D'AQUITAINE

SERRES CASTETS

BASSIN : 25 M- 5 COULOIRS

LE CHAMPIONNAT REGIONAL NATATION ESTIVALE - GENERALITES

Le programme des Régionaux est organisé au plus près du programme de la C.F.R. pour permettre la sélection sur le Championnat.

Toutes les compétitions inscrites au calendrier sont qualificatives sous réserve que le jury soit conforme.

Un règlement spécifique pour les Benjamins et pour les plus jeunes est établi pour l'accès aux Championnats Régionaux .

CHAMPIONNAT REGIONAL - MINIMES ET + (2003 ET AVANT)

LES EPREUVES MINIMES ET +

Epreuves individuelles

- 50m et 100m Pap, Dos, Brasse et NL
- 200m Dos, Brasse et NL
- 100m et 200m 4N
- 400mNL

Epreuves de Relais

- 4x100m NL MINIMES et +
- 4x100m 4N MINIMES et +
- 10x50m NL Toutes catégories

QUALIFICATION

3 grilles qualificatives par année d'âge sont publiées :

- Minimes 1 (2003),
- Minimes 2 (2002), Cadets et plus (2001 et avant)

■ **ENGAGEMENT S** : Clôture des engagements : J - 4

Un nageur pourra s'engager sur une épreuve uniquement s'il a réalisé le temps qualificatif de cette épreuve (voir grille).

Les temps d'engagement devront avoir été réalisés lors d'une épreuve inscrite au calendrier FFN été 2017 .

Tout engagement incorrect sera rejeté ou ramené au temps d'amende dans la limite de l'engagement.

Un nageur qui n'aurait pas réalisé le temps de qualification pourra toutefois être engagé **uniquement au temps d'amende**.

Un nageur ne pourra être engagé de cette manière qu'à **une épreuve maximum pour toute la durée des championnats d'Aquitaine**.

RECOMPENSES

3 Podiums par catégories : Minimes, Cadets et seniors seront récompensés

LES RELAIS

Sous réserve des conditions ci-dessous, chaque club pourra engager un maximum de deux relais par épreuve, par sexe et par catégorie.

Les relais 4x50m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Benjamins et plus jeunes.

Les relais 4x100m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Minimes et plus.

Aucun surclassement n'est possible.

RECOMPENSES

Aux 3 premières équipes de chaque relais par catégories.

GRILLES DE TEMPS MINIMES ET PLUS

DAMES			EPREUVES	MESSIEURS		
MIN 1	MIN 2	CAD et +		MIN 1	MIN 2	CAD et+
35.89	35.00	34.58	50 NL	34.13	30.67	29.90
1.2311	1.2161	1.1950	100 NL	1.1370	1.1170	1.0754
3.0541	3.0310	3.0020	200 NL	2.4786	2.4110	2.3500
6.2489	6.1335	6.0545	400 NL	5.5767	5.5117	5.4000
44.25	43.30	42.50	50 DOS	42.98	39.97	37.80
1.4160	1.3860	1.3480	100 DOS	1.3375	1.3220	1.2570
3.4267	3.3683	3.2522	200 DOS	3.3230	3.2030	3.0460
46.80	45.45	44.10	50 BR	44.89	43.40	40.64
1.4708	1.4415	1.4271	100 BR	1.4128	1.3816	1.2984
3.4910	3.4567	3.2978	200 BR	3.3600	3.2314	3.1567
43.80	42.79	41.20	50 PAP	40.43	37.47	34.59
1.4532	1.4278	1.3990	100 PAP	1.4400	1.4070	1.2587
1.3850	1.3319	1.3115	100 4 N	1.2941	1.2370	1.1859
3.4070	3.3208	3.2317	200 4 N	3.2508	3.1241	2.5579



CHAMPIONNAT REGIONAL - BENJAMINS (2004 ET 2005)

■ Clôture des engagements : J - 4

LES NAGEURS NES EN 2004 ET APRES DOIVENT ETRE TITULAIRE DU PASS'COMPETITION

LES EPREUVES BENJAMINS

Epreuves individuelles

- 50m et 100m Pap, Dos, Brasse
- 50m et 200m NL
- 100m 4N

Epreuves de Relais

- 4x50m NL BENJAMINS et -
- 4x50m 4N BENJAMINS et -
- 10x50m NL Toutes catégories

QUALIFICATION

1 grille de temps est publiée

Un nageur pourra s'engager sur une épreuve uniquement s'il a réalisé le temps qualificatif, maximum de 6 épreuves individuelles

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Tous les Podiums seront récompensés par années d'âges

Biathlon : classement par addition de points sur 200 NL et 100 4N

LES RELAIS

ETRE TITULAIRE DU PASS'COMPETITION

Sous réserve des conditions ci-dessous, chaque club pourra engager un maximum de deux relais par épreuve, par sexe et par catégorie.

Les relais 4x50m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Benjamins et plus jeunes.

Les relais 4x100m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Minimes et plus.

Aucun surclassement n'est possible.

RECOMPENSES

Aux 3 premières équipes de chaque relais par catégories.

GRILLES DE TEMPS BENJAMINS

DAMES		BENJAMINS	MESSIEURS	
2005	2004	EPREUVES	2005	2004
38.50	37.80	50 NL	37.22	35.87
3.2820	3.2232	200 NL	3.2445	3.1665
49.50	47.21	50 DOS	46.76	45.34
1.4780	1.4524	100 DOS	1.4430	1.4326
52.03	50.35	50 BR	49.20	48.49
1.5730	1.5361	100 BR	1.5488	1.5120
47.65	46.50	50 PAP	46.39	45.65
1.5823	1.5384	100 PAP	1.5666	1.4989
1.4579	1.4205	100 4 N	1.4478	1.4020

CHAMPIONNAT REGIONAL 11 ans et moins

■ Clôture des engagements : J - 4

ETRE TITULAIRE DU PASS'COMPETITION

LES EPREUVES « 11 ANS ET MOINS »

Epreuves individuelles

- 50m Pap, Dos, Brasse et NL
- 100m 4N
- 200m NL

Epreuves de Relais

- 4x50m NL BENJAMINS et -
- 4x50m 4N BENJAMINS et -
- 10x50m NL Toutes catégories

QUALIFICATION

Voir la Grille de temps.

PARTICIPATION

Chaque nageur qualifié participe au maximum à 6 épreuves du programme

CLASSEMENT

Tous les podiums seront récompensés

Biathlon : classement par addition des points sur 200 NL et 100 4 NGS

LES RELAIS

ETRE TITULAIRE DU PASS'COMPETITION

Sous réserve des conditions ci-dessous, chaque club pourra engager un maximum de deux relais par épreuve, par sexe et par catégorie.

Les relais 4x50m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Benjamins et plus jeunes.

Les relais 4x100m NL et 4N sont ouverts aux nageurs Minimes et plus.

Aucun surclassement n'est possible

RECOMPENSES

Aux 3 premières équipes de chaque relais par catégories.

GRILLE DE TEMPS 11 ANS ET MOINS

11 ANS ET MOINS		
DAMES	EPREUVES	MESSIEURS
45.30	50 NL	43.40
4.00.00	200 NL	3.4470
54.28	50 DOS	53.30
55.20	50 BR	54.75
1.0000	50 PAP	57.69
1.5500	100 4 N	1.4949

PROGRAMME CHAMPIONNATS REGIONAUX

Samedi 19 AOÛT Matin 8H30	Samedi 19 Août APM
10X50 NL TC	200 4N Minimes et +
200 DOS Minimes et plus	50 DOS TC
50 BR TC	400 NL Minimes et +
100 NL Minimes et+	50 PAP TC
4X50 4N Benjamins et moins	Relais 4X100 4N Minimes et +

Dimanche 20 Août Matin 8H30	Dimanche 20 Août APM
100 4N TC	100 DOS Benjamins – Minimes et +
200 BR Minimes et+	200 NL TC
100 PAP Benjamins – Minimes et+	100 BR Benjamins – Minimes et +
50 NL TC	Relais 4X 100 NL MINIMES et+
Relais 4X50 NL Benjamins et –	

Exposé des modifications de la Coupe de France des Régions de natation estivale 2016-2017

La réforme territoriale, avec le regroupement de plusieurs régions, impacte notre natation estivale et surtout notre Coupe de France des Régions.

Jusqu'à la saison précédente, 7 comités régionaux faisaient vivre cette natation estivale et ils se rencontraient une fois par an pour la grande compétition nationale, la Coupe de France des Régions. Cette réforme ramène ce nombre de Ligues régionales à 5. L'Aquitaine se regroupe avec le Poitou-Charentes et le Midi-Pyrénées avec le Languedoc-Roussillon.

L'équilibre, avant la réforme, était 10 (719), 12 (946), 13 (1180), 15 (1449), 15 (1636), 17 (1885) et 20 (1601) clubs par comité. Suite à la réforme, l'équilibre devient 10 (719), 12 (946), 15 (1636), 28 (2629) et 37 (3486). Entre parenthèse, vous avez le nombre de licences d'été.

Suite à notre réunion élargie de Céret, la commission préconise de permettre aux nouvelles ligues, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, de présenter 2 équipes, soit des équipes territoriales (correspondant aux anciennes régions), soit des équipes 1 et 2 de la nouvelle ligue.

Ceci permettra de continuer avec 7 équipes représentant les 5 régions.

Vu la modification des catégories dans la natation course, et à la vue de l'étude sur les licences de la natation estivale, la commission propose de ne rien changer, les mots « minime » et « cadet » sont remplacés par « 14-15 ans » et « 16-17 ans ».

Bonne saison à tous.

Bernard BODON

*Président de la commission fédérale
de la natation estivale*

NATATION ESTIVALE

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017

NATATION ESTIVALE

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017

■ Les samedis 26 et dimanche 27 août 2017 ■ 3 réunions	XXe Coupe de France des Régions de la natation estivale	■ Lieu : Charolless (Saône et Loire) ■ Bassin : 25m ■ Compétition d'animation
---	--	---

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : 14– 15 ans et 16-17ans (2003, 2002, 2001 et 2000) filles et garçons	■ Nageurs et nageuses sélectionnés par la ligue régionale ■ Compétition par équipes régionales
---	---

Engagements

Résultats

■ Propositions extraNat: du 17/08/2017 au 24/08/2017 ■ Liste des engagés : 25/08/2017 ■ Réunion technique : 25/08/2017 – 18h30 (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr
--	---

Préambule

À l'instar de la Coupe de France des régions - Trophée Jean-POMMAT pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale des territoires réservée aux groupes d'âge 14-15 ans et 16-17 ans. Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du classement national des clubs de la natation estivale, elle sert à établir le classement Élite.

Du fait de la réorganisation territoriale, les nouvelles ligues régionales (Occitanie et Nouvelle Aquitaine) devront présenter soit des équipes territoriales (correspondant aux anciennes régions), soit présenter 2 équipes de niveau. Les autres ligues devront présenter 1 seule équipe.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (1 en filles et 1 en garçons et 2 mixtes)

4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre mixte et 12 x 50 m nage libre mixte.

Classement au temps.

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Les séries des relais 12 x 50 m Nage Libre du dimanche matin seront élaborés à partir du classement général à l'issue des épreuves individuelles.

Le dimanche matin, à la fin des épreuves individuelles et avant les relais, des épreuves pour les remplaçants seront organisées. 4 épreuves possibles en fille et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France estivale lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Pour les nageurs étrangers qui résident, en France, seulement pendant les vacances d'été, le club et la ligue régionale concernés assument la responsabilité de la sélection du ou des nageurs étrangers dans l'éthique sportive de la natation estivale.

Mode de qualification

Les Ligues régionales, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, devront composer et engager deux équipes de nageurs et deux équipes de nageuses de 14-15 ans, nés en 2003-2002, la même chose pour les 16-17 ans, nés en 2001-2000, soit 8 équipes.

Les autres ligues régionales ne présenteront qu'une équipe de chaque, soit 4 équipes.

Chaque équipe sera représentée par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 50 m, de 100 m de 200 m et du 400 m et par une équipe dans chaque relais par catégories ou mixte.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Le relais 4 x 100 4 nages est nagé dans chaque catégorie et chaque sexe.

Le relais 12 x 50 m nage libre mixte sera composé obligatoirement de six nageurs et six nageuses dans chaque catégorie.

Le relais 4 x 200 m nage libre comprendra obligatoirement un garçon 14-15 ans, une fille 14-15 ans, un garçon 16-17 ans et une fille 16-17 ans.

L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre au choix des territoires.

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir par fax ou courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 23 août 2017 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs et dirigeants) ;
- A la réunion technique du vendredi 25 août 2017, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre de territoire présents. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement « 14-15 ans fille », un classement « 14-15 ans garçon », un classement « 16-17 ans fille », un classement « 16-17 ans garçon » et un classement général mixte toutes catégories.

Les relais 12 x 50 m nage libre et 4 x 200 m nage libre ne seront pris en compte que pour le classement général final.

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

**Nombre d'équipes présentes.*

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première ligue au classement « 14-15 ans fille » ;
- une coupe à la première ligue au classement « 14-15 ans garçon » ;
- une coupe à la première ligue au classement « 16-17 ans fille » ;
- une coupe à la première ligue au classement « 16-17 ans garçon » ;
- une coupe à la première ligue au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième ligue au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième ligue au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter les podiums par équipe, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée.

Programme et horaires

Samedi 26 août 2017

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
Ouverture des portes : 9 h 00 Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 14 h 30 Défilé des délégations : 15h45 Début des épreuves : 16 h 00
1 – 4 x 200 m NL Mixte 2 – 100 Dos 14-15 ans filles 3 – 100 Dos 14-15 ans garçons 4 – 100 Dos 16-17 ans filles 5 – 100 Dos 16-17 ans garçons 6 – 200 Brasse 14-15 ans filles 7 – 200 Brasse 14-15 ans garçons 8 – 200 Brasse 16-17 ans filles 9 – 200 Brasse 16-17 ans garçons 10 – 100 Papillon 14-15 ans filles 11 – 100 Papillon 14-15 ans garçons 12 – 100 Papillon 16-17 filles 13 – 100 Papillon 16-17 ans garçons 14 – 50 m NL 14-15 ans filles 15 – 50 m NL 14-15 ans garçons 16 – 50 m NL 16-17 ans filles 17 – 50 m NL 16-17 ans garçons	18 – 50 m Papillon 14-15 ans filles 19 – 50 m Papillon 14-15 ans garçons 20 – 50 m Papillon 16-17 ans filles 21 – 50 m Papillon 16-17 ans garçons 22 – 200 Dos 14-15 ans filles 23 – 200 Dos 14-15 ans garçons 24 – 200 Dos 16-17 ans filles 25 – 200 Dos 16-17 ans garçons 26 – 100 Brasse 14-15 ans filles 27 – 100 Brasse 14-15 ans garçons 28 – 100 Brasse 16-17 ans filles 29 – 100 Brasse 16-17 ans garçons 30 – 400 NL 14-15 ans filles 31 – 400 NL 14-15 ans garçons 32 – 400 NL 16-17 ans filles 33 – 400 NL 16-17 ans garçons Entracte 34 – 4 x 100 4 N 14-15 ans filles 35 – 4 x 100 4 N 14-15 ans garçons 36 – 4 x 100 4 N 16-17 ans filles 37 – 4 x 100 4 N 16-17 garçons
Dimanche 27 août 2017	
3 ^e réunion Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9 h 30	
38 – 50 m Dos 14-15 ans filles 39 – 50 m Dos 14-15 ans garçons 40 – 50 m Dos 16-17 ans filles 41 – 50 m Dos 16-17 ans garçons 42 – 50 m Brasse 14-15 ans filles 43 – 50 m Brasse 14-15 ans garçons 44 – 50 m Brasse 16-17 ans filles 45 – 50 m Brasse 16-17 ans garçons 46 – 100 NL 14-15 ans filles 47 – 100 NL 14-15 ans garçons	48 – 100 NL 16-17 ans filles 49 – 100 NL 16-17 ans garçons 50 – 200 4 N 14-15 ans filles 51 – 200 4 N 14-15 ans garçons 52 – 200 4 N 16-17 ans filles 53 – 200 4 N 16-17 ans garçons Entracte (courses des remplaçants) 54 – 12 x 50 NL mixte 14-15 ans 55 – 12 x 50 NL mixte 16-17 ans

NATATION ESTIVALE

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017

CTR Coordonateur	MARC DEBERGHES PRESIDENT DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE NATATION			Commission FNE
Comité de Dordogne Laurent Pascaud natation24@wanadoo.fr	Comité de Gironde Éric Trouvat comite.natation33@wanadoo.fr	Comité des Landes Véronique Fernandez comite.natation40@gmail.com	Comité du Lot et Garonne Pierre Legros cd47natation@free.fr	Comité des Pyrénées Atlantiques Joël Flamarion cd64.nat@numericable.fr
Co-présidente de la Commission de natation estivale – Coordonatrice Huguette Gaulin huguettegaulin@hotmail.fr	Co-président de la Commission de natation estivale Patrick Ardurat patrick.ardurat@sfr.fr			Co-président de la commission de natation estivale Francis Fasentieux francis.fasentieux@orange.fr
CN MONTPON MENESTEROL andre.barut@orange.fr	CN MARSOUINS LANGON patrick.ardurat@sfr.fr	CN HAUTES-LANDES fam.dupouy@orange.fr	CASTEL'O NAGE maeva_d@hotmail.fr	ESPERANCE SERRES-CASTET burguette.jose@neuf.fr
UNION SARLAT NATATION 24 unionsarlatnatation24@gmail.com	U S BAZAS NATATION delahunay-clement@laposte.net	P.S TARUSATE vincent.crapoulet@free.fr		BIDACHE SPORTS sports@pays-de-bidache.fr
		SN PEYREHORADE psnatation40@gmail.com		CN CAMBO mcavaillon@wanadoo.fr
		US GRENADE SUR ADOUR lamothe.jj40@orange.fr		CERCLE DES NAGEURS GARLINOIS cercledesnageursgarlinois@gmail.com
		US POUILLON union.sportive.pouillon.natation@gmail.com		ELKAR 64 NATATION landeretxea@hotmail.fr
				S.A MAULEON OMNISPORTS castelr@neuf.fr

NATATION ESTIVALE

REGLEMENTS ET CALENDRIER 2017